



ASSOCIATION CESVI ONLUS TUNISIE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2021

SOMMAIRE

	Pages
Rapport Général	3
Rapport Spécial	7
Etats financiers	9
Etat de la situation financière	10
Etat des produits et des charges	12
Etat des flux de trésorerie	13
Notes aux états financiers.....	14
Annexe n° 1 : Tableau d'Amortissement des immobilisations	22



ASSOCIATION CESVI ONLUS TUNISIE

RAPPORT GENERAL



RAPPORT GENERAL D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**Mesdames & Messieurs les membres de l'assemblée générale
de l'Association CESVI ONLUS TUNISIE**

I. Rapport d'audit des états financiers

1.1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'association « CESVI ONLUS TUNISIE » conformément aux termes de notre nomination, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ainsi que les notes annexes pour cette même période, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Les états financiers ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2021, font apparaître un total net de la situation financière égal à **1 582 894 dinars**, un excédent des produits sur les charges de l'exercice de **820 462 dinars**, une variation positive des flux de trésorerie égale à **814 721 dinars**.

A notre avis, les états financiers de l'exercice 2021, ci joints, sont réguliers et sincères dans tous leurs aspects significatifs et ne présentent pas de risques d'anomalies significatives.

1.2 Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- a-** L'association « CESVI ONLUS TUNISIE » a été juridiquement créée au cours du mois d'octobre 2019 et ce par le dépôt de sa déclaration d'existence fiscale en date du 1^{er} Novembre 2019 malgré que ses activités ont commencé depuis 2017. Les transactions et événements antérieurs au mois d'octobre 2019 totalisant un solde net de **541 709 DT** et inscrites dans la rubrique des excédents reportés n'ont pas été défalqués sur les différentes rubriques des états financiers de départ pour les besoins de la comparaison, par conséquent, les états financiers au 31 décembre 2018 n'ont pas été retraités.
- De même, en se référant à la note n°4-1, les mouvements des deux comptes BIAT (Euro & USD) dédiés pour la gestion du projet AICS n'ont pas été traduits courant l'exercice 2019, par conséquent, un solde créditeur totalisant **9 941 DT** n'a pas fait l'objet de prise en compte dans la situation de départ de l'association arrêtée au 31 décembre 2019 et il a été présenté dans la rubrique des autres passifs courants en attente d'affectation sur les rubriques concernées par l'association.
- b-** Comme il a été signalé dans la note 13-1 relative aux subventions accordées par CESVI ONLUS TUNISIE, un total de **14 536 714 DT** a été décaissé courant l'année 2021 au profit des actions subventionnées relatives aux charges de personnel affecté en Libye, des frais d'acquisitions de biens et d'autres charges de fonctionnement au profit de l'établissement de l'association installé en Libye. L'examen des dossiers relatifs à ces dépenses montre certaines faiblesses traitant les appuis suffisants et appropriés détenues par CESVI ONLUS TUNISIE pour s'assurer de la réalité de la réalisation de ces fonds transférés.
- c-** Notons qu'un écart négatif de l'ordre de **640 DT** a été identifié entre le solde comptable de la caisse totalisant **2 577 DT** au 31 décembre 2021 et le solde physique arrêté à la même date pour une valeur de **1 937 DT**. Les travaux de justification de cet écart négatif par le service financier de l'association est en cours jusqu'à la date de notre intervention. Une provision a été constatée pour un montant de **640 DT** pour couvrir cet écart.

1.3 Responsabilité de la Direction de l'association dans l'établissement des états financiers

L'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable adopté, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction de l'association qu'il incombe d'évaluer la capacité de poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à sa continuité et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités à la fin de la période arrêtée au 31 décembre 2021 sauf si la direction de l'association a l'intention de cesser les activités ou si autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à l'association de surveiller le processus d'information financière de ses activités.



ASSOCIATION CESVI ONLUS TUNISIE

RAPPORT SPECIAL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**Mesdames & Messieurs les membres de l'assemblée générale
de l'Association CESVI ONLUS TUNISIE**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations entre l'association « CESVI ONLUS TUNISIE » et ses organes de direction.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Vos organes de direction ne nous ont pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2021, de conventions nouvelles entre l'association « CESVI ONLUS TUNISIE ».

2. Obligations et engagements de l'association envers ses organes de direction

Le personnel chargé de la direction de l'association CESVI ONLUS Tunisie en Tunisie n'a perçu aucun montant durant l'exercice 2021 de l'association en Tunisie.

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entre l'association « CESVI ONLUS TUNISIE » et ses organes de direction.

Tunis, Le 30 Décembre 2022

SOFIENE ZAGHOUANI
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE TUNISIE



**ASSOCIATION CESVI ONLUS TUNISIE****Etats financiers Définitifs- Exercice 2021****ÉTATS FINANCIERS**

CESVI Onlus Tunisie -Association Non Gouvernementale**Etat de la situation financière**
(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
AC1 Liquidités et équivalents de liquidités	01	1 510 147	695 427
AC2 Placements et autres actifs financiers		-	-
AC3 Autres actifs courants	02	955	318
AC4 Créances et comptes rattachés		-	-
AC5 Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC6 Autres actifs non courants		-	-
AC7 Immobilisations financières		-	-
AC8 Immobilisations corporelles	03	70 101	76 679
AC9 Immobilisations incorporelles	04	1 691	-
TOTAL DES ACTIFS		1 582 894	772 424

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

CESVI Onlus Tunisie -Association Non Gouvernementale

Etat de la situation financière
(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)

PASSIFS ET ACTIFS NETS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
PA1 Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
PA2 Autres passifs courants	05	63 056	66 242
PA3 Fournisseurs et comptes rattachés	06	2 259	4 178
PA4 Provisions pour risques et charges		-	-
PA5 Apports reportés		-	-
PA6 Autres passifs non courants		-	-
PA7 Emprunts		-	-
AN1 Dotations		-	-
AN2 Apports affectées à des immobilisations		-	-
AN3 Subventions d'investissements	07	71 791	76 679
AN4 Autres actifs nets		-	-
AN5 Réserves		-	-
AN6 Excédents reportés		820 462	1 450 677
AN7 Excédents / Déficits de l'exercice	08	625 326	(825 351)
TOTAL DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS		1 582 894	772 424

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

CESVI Onlus Tunisie -Association Non Gouvernementale

Etat des produits et des charges
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021
(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS			
PR1		-	-
PR2		-	-
PR3	09	15 799 199	10 203 525
PR4		-	-
PR5		-	-
PR6		-	-
PR7		26 712	9 379
PR8		265 494	86 800
PR9		23 347	12
Total des produits		16 114 752	10 299 716
CHARGES			
CH1	10	29 466	15 863
CH2	11	202 604	110 508
CH3	12	32 982	32 568
CH4	13	14 899 010	10 737 492
CH5		130 085	227 659
CH6		143	978
Total des charges		15 294 290	11 125 067
Excédent (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		820 462	(825 351)
Effet des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		820 462	(825 351)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

CESVI Onlus Tunisie -Association Non Gouvernementale

Etat des flux de trésorerie
Période allant du 1 er janvier au 31 décembre 2021
(Chiffres Exprimés en dinars tunisien)

	Notes	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		-	-
F3- Encaissements des subventions de fonctionnement		15 799 199	10 203 855
F4- Encaissement d'autres revenus et apports		-	-
F5- Décaissement des sommes versées aux tiers		(14 781 874)	(10 866 676)
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel		(202 604)	(110 508)
F7- Autres décaissement des activités courantes		-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes		814 721	(773 328)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(25 035)	(68 590)
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(25 035)	(68 590)
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
F12- Encaissement des dotations		-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement		25 035	68 590
F14- Encaissement des apports		-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts		-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		25 035	68 590
Variation de trésorerie		814 721	(773 328)
Trésorerie au début de l'exercice		695 427	1 468 755
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 510 147	695 427

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE N°01: PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

« CESVI FONDAZIONE ONLUS » association demeurant au 68/a rue Broseta bergame (Italie) et enregistré le 02/05/2001 à la préfecture de bergame (Italie) représentée par son directeur exécutif. « CESVI ONLUS TUNISIE » est une filiale en Tunisie dont le siège social est situé Rue Samarkande n. 16, Résidence Al Moez La Marsa Tunis.

L'association « CESVI ONLUS TUNISIE » a pour objectif le développement socio-économique intégré et durable. La promotion du patrimoine culturel, sociale et éducative à travers l'implication des jeunes et des femmes.

L'association vise l'amélioration de la prise en charge multisectorielle des femmes et des filles victimes de violence. Les moyens mis en œuvre pour réaliser ces activités seront des formations, Des ateliers, Des conférences, des séminaires.

Des études et recherches financés grâce à des bailleurs de fonds internationaux comme le PNUD, UNFPA, UNESCO La coopération italienne l'Union Européenne.

NOTE N°02 :PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers publiés par l'association « CESVI ONLUS TUNISIE » comportent :

- L'état de la situation financière ;
- L'état des produits et des charges;
- L'état des flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 39 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, et à partir du 01 Novembre 2019 l'Association CESVI ONLUS TUNISIE a adopté une comptabilité d'engagement tenue conformément au système comptable des entreprises, tel que prévue par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers de l'association CESVI ONLUS TUNISIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis suivant les dispositions de la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif et dans le respect des conventions comptables ainsi que des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.1. Base de mesure et méthodes de présentation

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique. Les états financiers de l'association sont tenus en dinar tunisien.

2.2. Principes comptables

Les principes et méthodes comptables de base adoptés par l'association pour l'élaboration de ses états financiers se présentent comme suit :

2.2.1- Immobilisations

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2021 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme N°5.

Elles sont initialement évaluées à leurs coûts d'acquisition, en cas d'acquisition à titre onéreux.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état du bien.

Immobilisations	Taux d'amortissement
• Agencements et Aménagements divers	20%
• Equipements de bureaux	20%
• Matériel informatique	33.3%

2.2.2-Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement obtenues au cours d'un exercice sont comptabilisées en totalité en produits dans le compte "Subvention de fonctionnement". L'excédent ou le déficit sur les subventions de l'exercice concerné figure dans l'état des produits et des charges.

Ainsi, l'excédent correspond au montant de la subvention obtenue au cours de l'exercice et qui n'a pas été consommé. Toutefois, un déficit est apparu dans le compte de résultat dans le cas où le total des charges engagées au cours de l'exercice dépasse le montant des produits obtenus.

NOTE N°03 : Régime fiscal de l'association

L'association CESVI ONLUS TUNISIE est hors champ d'application de l'impôt direct. De ce fait, elle ne dépose pas la déclaration annuelle d'impôt et les déclarations des acomptes provisionnels. Elle est soumise aux différentes retenues à la source sur les dépenses payées aux fournisseurs. Elle n'est pas soumise à la Taxe de formation professionnelle- TFP mais demeure sujet à imposition en matière de contribution au FOPROLOS.

Elle est tenue de déposer sa déclaration de l'employeur dans un délai maximum 30 avril de l'année suivant l'exercice concerné.

I. Notes sur la situation financière

Note 01. Liquidités et équivalents de liquidités :

La rubrique des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2021 à **1 510 147 dinars** contre **695 427 dinars** au 31 décembre 2020 soit une variation négative de **814 721 dinars** détaillée comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Banques	1.1 1 498 414	676 210	822 204
Caisse	1.2 11 733	19 216	(7 483)
Total	1 510 147	695 427	814 721

1.1 Banques:

Le solde des banques s'élève au 31 décembre 2021 à **1 498 414 dinars** et il se détaille comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Compte BIAT 727-5 Projet UNHCR	996 808	82 225	914 584
Compte BIAT 910-3 Projet UNICEF	3 738	132 177	(128 440)
Compte BIAT 921-9 Projet EUTF	327 696	375 074	(47 379)
Compte BIAT 999-5 Projet Devco	162 811	93	162 718
Compte BIAT 922-7 CESVI GENERAL	4 853	2 951	1 903
Compte BIAT 903 CESVI AICS USD	-	81 507	(81 507)
Compte BIAT 728-3 CESVI FONDAZIONE ONLUS	-	2 039	(2 039)
Compte BIAT 872-7 CESVI AICS EURO	-	145	(145)
Compte CCP	2 508	-	2 508
Total	1 498 414	676 210	822 204

1.2 Caisses :

Le solde des caisses s'élève au 31 décembre 2021 à **11 733 dinars** et il se détaille comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Caisse TND Projet CSO	171	-	171
Caisse TND Projet EUTF	23	2 466	(2 443)
Caisse TND Projet UNHCR	604	2 345	(1 741)
Caisse TND Projet UNICEF	353	2 206	(1 853)
Caisse USD Projet UNICEF	289	3 530	(3 241)
Caisse USD Projet UNHCR	2 656	541	(2 115)
Caisse USD Projet CSO	1 501	-	1 501
Caisse USD Projet EUTF	4 200	3 070	(1 130)
Caisse Projet Général TND	2 577	5 059	(2 481)
Provisions	(640)	-	(640)
Total	11 733	19 216	(7 483)

Note 02. Autres actifs courants

Le solde net de la rubrique des autres actifs courants au 31 décembre 2021 s'élève à **955 dinars** détaillée comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Fournisseurs - avances et acomptes	2 505	-	2 505
Personnel et comptes rattachés débiteurs	250	-	250
Compte d'attente	-	23 304	(23 304)
R/S LOYER 10%	200	-	200
Charges constatées d'avance	-	318	(318)
Total brut	2 955	23 622	(23 422)
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(2 000)	(23 304)	21 304
Total net	955	318	(637)

Note 03. Immobilisations Corporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles au 31 décembre 2021 s'élève à **70 101 dinars** détaillée comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Équipement de bureau	23 358	23 358	-
Matériel informatique	55 888	33 242	22 646
Installations générales, Aménagements et Agencements divers	27 111	27 041	70
Avances et acomptes / Acquisition des immob.	-	3 210	(3 210)
Total	106 357	86 851	19 506
Cumul des Amortissements	(36 256)	(10 172)	(26 084)
Total net	70 101	76 679	(6 578)

Pour plus d'amples détails revoir le tableau de variation des immobilisations et d'amortissements en Annexe 1.

Note 04. Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021 s'élève à **1 691 dinars** détaillée comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Logiciel	2 319	-	2 319
Total	2 319	-	2 319
Cumul des Amortissements	(628)	-	(628)
Total net	1 691	-	1 691

Note 05. Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à **63 056 dinars** contre un solde de **66 242 dinars** au 31 décembre 2020 soit une variation négative de **3 186 dinars** détaillée comme suit:

Désignations	2021	2020	Variation
Impayés receveur des finances	7 656	7 309	347
Charges à payer	25 527	15 459	10 068
Sécurité Sociale -CNSS	14 053	24 062	(10 009)
Compte d'attente -Solde d'ouverture AICS	9 657	9 657	-
Compte d'attente -Solde d'ouverture AICS EURO	284	284	-
Autres créditeurs divers	-	9 102	(9 102)
Provisions courantes pour risques divers	-	370	(370)
Assurance groupe	5 880	-	5 880
Total	63 056	66 242	(3 186)

5-1 Soldes d'ouverture du compte BIAT AICS: L'association n'a pas constaté ces deux comptes bancaires totalisant **9 941 dinars** lors de la présentation du bilan d'ouverture au titre de l'année 2019.

Note 06. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à **2 259 dinars** se détaillant comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Fournisseurs d'exploitation	2 259	4 178	(1 919)
Total	2 259	4 178	(1 919)

Note 07. Subventions d'investissement

Le total des subventions d'investissement nettes s'élève au 31 décembre 2021 à **71 791 dinars**, détaillé comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Subventions d'investissement	108 675	86 851	21 824
Quote part de la subvention d'investissement inscrits dans le compte de résultat	(36 885)	(10 172)	(26 713)
Total	71 791	76 679	(4 888)

Note 08. Autres apports

Les fonds associatifs présentent au 31 décembre 2021 un solde de **1 445 788 dinars** détaillée comme suit:

Désignations	2021	2020	Variation
Exédents des produits sur les charges	625 326	1 450 677	(825 351)
Excédent / Déficit de l'exercice	820 462	(825 351)	1 645 813
Total	1 445 788	625 326	820 462

II. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Note 09. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation totalisent au 31 décembre 2021 un solde de **15 799 199 dinars** contre un solde de **10 203 525 dinars** au 31 décembre 2020 soit une augmentation de **5 595 674 dinars**. Le détail des subventions d'exploitation par nature de financement se présente comme suit :

Financement	2021	2020	Variation
Projet UNHCR	9 538 191	5 662 305	3 875 886
Projet CSO	851 498	-	851 498
Projet UNICEF	2 030 883	2 004 793	26 090
Projet EUTF	3 378 615	62 439	3 316 176
Projet CESVI FONDAZION	12	227 167	(227 155)
Projet AICS EURO	-	145 124	(145 124)
Sub d'exploitation nette CESVI ONLUS TUNISIE From HQ	-	2 101 697	(2 101 697)
Total	15 799 199	10 203 525	5 595 674

Note 10. Achats d'approvisionnement consommés

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent courant 2021 un montant de **29 466 dinars** contre un montant de **15 863 dinars** courant 2020, soit une augmentation de l'ordre de **13 603 dinars** et ils se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Achats non stockés de matières et fournitures	24 471	12 218	12 253
Electricité	2 660	2 587	73
Eau	194	75	119
Achat de carburants	2 141	983	1 158
Total	29 466	15 863	13 603

Note 11. Charges du personnel affecté en Tunisie

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un montant de **202 604 dinars** contre un montant de **110 508 dinars** au 31 décembre 2020 soit une augmentation de **92 096 dinars** détaillée comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Salaire et compléments de salaires	146 577	92 367	54 210
Prime De Protection sanitaire	23 423	-	23 423
Assurance groupe	7 869	2 558	5 311
Charge social 16.57%	24 288	15 305	8 983
Accident de travail 0.3%	447	277	170
Total	202 604	110 508	92 096

Note 12. Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un montant de **32 982 dinars** contre un totale de **33 053 dinars** au 31 décembre 2020 soit une diminution de **71 dinars** détaillé comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	26 712	9 379	17 333
Dotations aux prov. Pour risques et charges	4 270	370	(3 900)
Dotation aux provisions sur autres actifs courants	2 000	23 304	(21 304)
Total	32 982	33 053	(71)

Note 13. Autres charges courants

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un montant de **14 899 010 dinars** contre un total de **10 737 492 dinars** pour 2020, soit une variation positive de **4 161 518 dinars** détaillée comme suit :

Désignations	2021	2020	Variation
Locations	40 029	40 024	6
Location voitures	49 114	-	49 114
Charge de location divers occasionnel	17 562	45 198	(27 636)
Redevance pour cession de marque brevet licence	2 933	-	2 933
Autres charges locatives	585	-	585
Entretien et réparations	3 640	1 949	1 691
Abonnement Internet	6 468	-	6 468
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	30 012	43 487	(13 475)
Transports de biens et transports collectifs	7	113	(106)
Déplacements, missions et réceptions	58 340	134 683	(76 343)
Frais postaux et frais de télécommunication	8 996	7 136	1 860
Services bancaires et assimilés.	70 589	49 184	21 405
Subventions accordées	13-1 14 536 714	10 400 386	4 136 328
Etudes recherches et divers services exte	41 133	7 468	33 665
Publicite publicat relation publique	88	5 603	(5 516)
Charges liées à une modif. Comptable	23 304	-	23 304
Contribution au FOPROLOS	1 466	924	542
Penalite de retard	2 494	-	2 494
Droits d'enregistrement et de timbre	21	10	11
Autres droits	5 516	1 328	4 188
Total	14 899 010	10 737 492	4 161 518

Note 13-1 Subventions accordées : Les transferts opérés par CESVI ONLUS Tunisie au profit de l'établissement situé en Libye ont totalisé pour 2021 un solde de **14 536 714 dinars** contre un solde de **10 400 386 dinars** courant 2020 soit une hausse de **4 136 328 dinars** détaillée comme suit:

Désignations	2021	2020	Variation
Charges de personnel affecté en Lybie et autres charges subventionnées	12 634 072	8 244 685	4 389 388
Acquisitions de biens au profit de la Lybie	1 902 642	2 155 701	(253 059)
Total	14 536 714	10 400 386	4 136 328



CESVI ONLUS TUNISIE

**ANNEXE N° 1 : TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES
IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2021**

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS
ARRETE AU 31/12/2021

Rubriques	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VALEURS NETTES		
	31/12/2020	Entrées	Cessions/ Reclassements	31/12/2021	31/12/2020	Dotation	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
<u>LOGICIEL</u>	-	2 319	-	2 319	-	628	628	1 691	-
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	86 851	22 716		106 357	10 171	26 085	36 257	70 101	76 679
-									
Equipements de bureau	23 358	-	-	23 358	2 777	4 672	7 449	15 909	20 581
Matériel informatique	33 242	22 646	-	55 888	5 738	16 005	21 743	34 145	27 504
installation general agencem et amenagem	27 041	70	-	27 111	1 657	5 408	7 065	20 046	25 384
Avances et acomptes / Acquisition immob	3 210	-	(3 210)	-	-	-	-	-	3 210
<u>Total</u>	86 851	25 035	(3 210)	108 675	10 171	26 713	36 885	71 791	76 679